

LONGUE VIE À L'UFR RETRAITÉS SGEN-CFDT !

Décines l'avait commandée, Aix l'a livrée. L'Union fédérale des retraités (UFR) de la Fédération est officiellement née au Congrès d'Aix-les-Bains par l'adoption d'une modification des statuts de la Fédération, largement adoptée par les syndicats.

Congrès également très rafraîchissant parce qu'il a permis de faire émerger de jeunes militants prêts à prendre le relais de leurs prédécesseurs. La continuité est ainsi assurée au sein de la maison Sgen-CFDT, et c'est une vraie garantie pour l'avenir.

Maintenant, la balle est dans le camp des retraités, qui vont devoir faire vivre cette nouvelle structure tant au niveau de l'animation fédérale que dans les territoires. L'UFR se donne comme objectif de conforter l'engagement dans la CFDT des retraités issus des champs de syndicalisation du Sgen-CFDT.

Une assemblée générale des sections syndicales des retraités (SSR) est prévue mi-octobre. Elle aura pour tâche d'élire le conseil de l'UFR qui sera chargé de conduire l'animation de l'UFR sous la responsabilité du conseil fédéral de la Fédération. Nous comptons sur vous pour qu'il y ait des candidatures en nombre suffisant pour garantir la mise en place du conseil. La nouvelle UFR prendra officiellement son envol au 1^{er} janvier 2017.

Chaque syndicat est encouragé à développer les SSR sur son territoire, à permettre aux militants retraités de se mobiliser au bénéfice des adhérents des SSR et en soutien des salariés.

La commission exécutive fédérale profite de cet édito et de cette période d'après-congrès pour remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis au bénéfice du syndicalisme des retraités et qui ne renouvelleront pas leur engagement l'année prochaine.

Ayant moi-même mis fin à mon mandat de secrétaire national au Congrès d'Aix-les-Bains, je souhaite vous dire tout le plaisir que j'ai eu à vous côtoyer pendant ces trois années.

Merci à tous et longue vie à l'UFR retraités du Sgen-CFDT.

Martial Crance
Secrétaire national.

Juin 2016



- II-III Vie syndicale**
Paris, 13-14 octobre 2016 :
assemblée générale de l'UFR.
Avec l'UCR-CFDT, préparer
les initiatives de l'automne.
- IV En direct des sections**
Échos d'Île-de-France...
- V Mémoires de militant-e-s**
Georgette Trubian
nous a quittés
- VI-VII Les retraités au congrès
d'Aix-les-Bains**
Intervention du secrétariat
fédéral des retraités.
- VIII Vos droits**
Retraités et accès au
numérique.

PARIS, 13-14 OCTOBRE 2016 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UFR

Tout ce qu'il faut savoir pour réussir l'assemblée générale constitutive de l'Union fédérale des retraités Sgen...

... ou « Il ne suffit pas de voter des principes, il y a maintenant tout un travail de mise en place des structures à réaliser ».

Le Congrès d'Aix-les-Bains a donc voté la création de l'Union fédérale des retraités (UFR) à plus de 90 % des mandats. Il reste maintenant à mettre en place ses structures.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Elle est convoquée les 13 et 14 octobre 2016 à Paris, 78, rue de Crimée, à l'union régionale de l'Île-de-France, pour élire les structures, mais aussi débattre.

L'ordre du jour détaillé de cette assemblée générale sera communiqué en détail ultérieurement. Il y aura une présentation détaillée du fonctionnement de l'UFR, des interventions de la Fédération et de l'UCR. Les délégués qui le souhaitent pourront également intervenir. Un point d'actualité revendicative présentera les chantiers tant au niveau de la fédération que de l'UCR.

Tout point qu'il vous semblerait important de mettre au débat doit nous être signalé rapidement.

Composition de l'assemblée générale

Membres de droit

- Le-la secrétaire national-e chargé-e du suivi de l'UFR.
- Un-e conseiller-e fédéral-e territorial-e élu-e par le conseil fédéral.
- Les seize membres du conseil de l'UFR (en l'occurrence, pour cette fois, les membres du comité sortant).
- Un-e représentant-e de l'Union confédérale des retraités (UCR).

Délégué-e-s mandaté-e-s

- Un-e représentant-e élu-e dans le champ de chaque syndicat, par l'ensemble des SSR concernées.
- Un-e deuxième représentant-e si l'ensemble des SSR concernées disposent de plus de 200 adhérents.
- Un-e troisième représentant-e si les SSR concernées comptent plus de 400 adhérents.

Tous les votes, à l'exception des votes d'actualité, se font par mandat. Il n'y a qu'un-e porteur-se de mandats dans les délégations comportant plus d'un-e délégué-e.

CONSEIL ET BUREAU DE L'UFR

Le conseil de l'UFR (CFR) élit en son sein les quatre membres du bureau fédéral des retraités (BFR). Le CFR se réunit deux fois par an. Chaque séance dure deux jours.

Le CFR comporte seize membres, élus pour quatre ans. Douze sont élus parmi les candidat-e-s présenté-e-s par les SSR avec l'aval des syndicats. Ces douze élu-e-s disposeront d'un-e suppléant-e. Les candidatures sont donc celles de binômes. Un syndicat ne peut valider la candidature que d'un seul binôme. S'il est souhaitable que ces binômes soient mixtes, ce n'est pas une obligation, l'UFR n'ayant pas de problème particulier de mixité. Les quatre membres supplémentaires sont présentés par le secrétariat sortant avec l'aval de la commission exécutive fédérale. Ils n'ont pas de suppléant-e-s. Ils seront candidat-e-s au BFR.

Les quatre militant-e-s qui vont solliciter les votes de l'AG sont :

- Marie-Claude Carlier (SSR de l'Aisne),
- Bernard Massabieaux (SSR des Alpes-Maritimes),
- Odile Nave (secrétaire sortante, SSR de l'Essonne),
- Yves Rivière (secrétaire sortant, SSR de Haute-Normandie).

DES DÉLAIS À RESPECTER

Certes les délais sont courts, mais il était impossible de faire quoi que ce soit avant le vote du congrès. Il est important que ces militant-e-s soient désigné-e-s avant la fin du mois ou le plus tôt possible en septembre. Les noms, tant des candidat-e-s au CFR que des délégué-e-s mandaté-e-s, devront avoir été déposés au secrétariat Retraités avant le 30 septembre. Il n'y aura pas de possibilité de candidature nouvelle au-delà de cette date si le nombre de binômes candidats est déjà égal ou supérieur au nombre de postes à pourvoir. Certaines SSR ont déjà désigné leur délégué-e et proposé une candidature au CFR. Nous vous remercions par avance de prendre en compte ces éléments afin d'assurer la préparation de l'AG dans de bonnes conditions.

Le Secrétariat fédéral Retraités

AVEC L'UCR-CFDT, PRÉPARER LES INITIATIVES DE L'AUTOMNE

Trois mois après la réunion du Conseil national de l'UCR, les initiatives de rentrée se préparent.

À l'occasion du débat sur l'action revendicative, le bureau et la commission exécutive prennent le pouls des régions et unions fédérales de retraités pour :

- dresser un point d'étape quant aux actions engagées : loi d'adaptation de la société au vieillissement, loi santé et action sur le tiers payant généralisé ;
- envisager de nouvelles actions : mobilisation sur le niveau de vie et le pouvoir d'achat des retraités.

Au nom du réseau, je me suis exprimée sur trois points.

QUELLES ACTIONS DE PROXIMITÉ ?

Ces actions sont à développer en prenant en compte les transformations liées à la réforme territoriale. Que ce soit dans notre UFR ou dans mon UTR (Essonne), nous avons engagé des réflexions sur les métropoles et les nouvelles intercommunalités. Amélioration de l'habitat, mobilité doivent être envisagées du point de vue des personnes âgées, mais dans le cadre des services publics pour tous. Les enjeux de la mobilité concernent aussi bien les personnes pauvres que les jeunes.

L'amélioration de l'accessibilité passe aussi par de grands travaux d'investissement... qui sont parfois en cours, comme sur les lignes du RER en Île-de-France. La circulation en fauteuil roulant peut aussi être dédiée à la circulation douce à vélo.

Mobilisation pour le tiers payant généralisé et actions de proximité se rejoignent dans l'action contre les déserts médicaux, dans les zones rurales et périurbaines, mais aussi dans les banlieues.

NIVEAU DE VIE ET POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

Nous voudrions souligner que dans la Fonction publique, durant ces cinq dernières années, les salaires n'ont pas plus augmenté que les pensions puisque le point de la Fonction publique est gelé depuis 2010. À indice de liquidation de la pension égal, une pension pour une carrière à taux plein (75 %) est en 2015 inférieure à la pension liquidée jusqu'en 2010, du seul fait de l'indexation des pensions sur les prix. Cela n'empêche pas que nous sommes partie prenante

d'une proposition de mobilisation des retraités sur le niveau de vie et le pouvoir d'achat des retraités.

LE CONTEXTE POLITIQUE

Après Bruxelles, Orlando et Magnanville, le début de mon intervention reste plus que jamais d'actualité.

La précédente réunion du Conseil s'est tenue avant les attentats de novembre et l'évolution récente du contexte donne à réfléchir. Peut-être y suis-je plus sensible, parce que je vis en Île-de-France. Que reste-t-il de l'esprit du 11 janvier, des jours qui ont suivi le 13 novembre ? Le dossier de notre supplément Retraités consacré à 2015, une année particulière, donne des pistes de réflexion et des propositions d'actions.

Le danger, ce n'est pas seulement le Front national. Le spectacle des multiples candidatures aux primaires des Républicains et du PS, la première décidée, l'autre souhaitée, sont révélatrices de la fragilité politique. Fragilité également de l'Europe. Face à cela, dans le domaine économique et social, l'absence de résultats tangibles renforce le clan du « y a qu'à » et du refus de toute véritable négociation.

Nous vous appelons à participer à l'action « pouvoir d'achat des retraités » menée par la CFDT et les organisations syndicales de retraités qui s'y rallieront et dont les modalités seront arrêtées à l'issue de la prochaine réunion de l'intersyndicale des retraités.

Odile NAVE



Toutes les informations et un dossier « Niveau de vie et pouvoir d'achat des retraités » dans *Retraité Militant* de mai 2016, accessibles sur le site de la CFDT Retraités, avec votre identifiant pour www.cfdt.fr (voir votre carte d'adhérent) et le mot de passe : eoliennne.

ÉCHOS D'ÎLE-DE-FRANCE...

Les sections de retraités Sgen sont mobilisées pour préparer le Congrès fédéral et le Congrès de l'union régionale des retraités d'Île-de-France (Urrif-CFDT).

L'ÎLE-DE-FRANCE : 8 UTR, 3 SYNDICATS, ET UNE RÉGION

Jean-François Couet (Versailles), Anne-Marie Parent (Créteil) et Pierre Pams (Paris), responsables des SSR des trois syndicats franciliens, ainsi que moi-même, nous nous sommes réunis le 7 avril 2016, entre autres pour réfléchir à des initiatives communes. Une journée de formation pour militants retraités et militants actifs sur les droits à retraite, s'achevant sur une invitation des adhérents ayant des questions sur leurs droits futurs, a notamment été envisagée. Une façon de faire connaître la CFDT retraités.

Les 19 et 20 mai 2016, près d'une douzaine de délégués au Congrès de l'union régionale des retraités d'Île-de-France, membres d'une SSR Sgen ou adhérents directs de leur UTR, se sont retrouvés pour deux photos de groupe des anciens du Sgen. Grâce à la présence d'anciennes, la mixité est à l'ordre du jour, plus que la parité, dans les instances de notre union régionale.



Bourse du travail de Saint-Denis, 19 mai 2016.
« Anciens » du Sgen-CFDT.

10 FÉVRIER 2016, À LA SSR DE PARIS

En dehors de la question sur la réforme de la constitution et la déchéance de nationalité, la réunion a porté sur la préparation des deux congrès et la vie de la section. Pour débattre sur la place des SSR, l'articulation du syndicalisme professionnel et du syndicalisme de territoire, deux secrétaires fédéraux, Yves Rivière et Odile Nave, avaient été invités. Une douzaine d'adhérents étaient présents.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU

Dans le projet de résolution, rien sur les « retraités ». Il est prévu que le réseau des retraités du Sgen soit remplacé par une Union fédérale des retraités, restructuration soumise au vote au Congrès. La séparation entre « actifs » et retraités devrait se faire à tous les niveaux du Sgen. Ainsi, les retraités n'auraient plus le droit de vote au

Congrès fédéral. Il y a des points de vue différents sur cette question. Certains sont surpris de cette proposition et ont le sentiment que les retraités sont écartés de la vie syndicale du Sgen. Des questions se posent : quelles seront alors les relations entre la Section syndicale des retraités (par exemple les retraités du Sgen-75) et l'Union territoriale des retraités (tous les retraités de la Cfdt-75) ? Quelle sera la place des retraités de l'Éducation nationale au sein de la Fédération ?

16 FÉVRIER 2016, RÉUNION DES SSR DE VERSAILLES

Six participants, mais plus d'un tiers des adhérents, avaient répondu au questionnaire qui leur avait été adressé avec la convocation, et dont ils ont eu un retour par le compte-rendu de la réunion.

L'échantillon est représentatif de notre fichier : 36 femmes et 12 hommes, surtout du 92 ; viennent ensuite à égalité le 78, le 91 et le 95. 6 sont nés avant 1935, 16 entre 1935 et 1944, 16 entre 1945 et 1949, 6 entre 1950 et 1954 et 2 encore plus jeunes. La moitié est en retraite depuis moins de 10 ans (dont 9 depuis moins de 5 ans) et 8 le sont depuis plus de 20 ans. La plupart étaient enseignants de l'Éducation nationale, essentiellement dans le second degré, et seuls 9 sont polypensionnés. Parmi eux, le militantisme syndical est minoritaire : un tiers avait des responsabilités syndicales au moment du départ en retraite, surtout au niveau de l'établissement, un tiers (souvent les mêmes) a participé à au moins à une initiative CFDT en 2014-15 et un quart (souvent encore les mêmes) a participé à des réunions de structures CFDT au cours des deux dernières années. Enfin, 5 seulement ont participé à des activités de loisirs organisées par les structures CFDT de retraités. Mais cela ne signifie pas un manque d'engagement citoyen, puisque les trois quarts d'entre vous s'impliquent dans une – ou plusieurs – association. Ce sont les réponses aux questions sur la presse qui sont les plus surprenantes, un nombre significatif déclarant ne pas la recevoir : questions peu claires ? Problèmes de fichiers ? Il faudra vérifier...

Page coordonnée par Odile NAVE

GEORGETTE TRUBIAN NOUS A QUITTÉS

À Aubervilliers, le 6 avril 2016, Odile Nave représentait le Sgen-CFDT aux obsèques émouvantes de Georgette. Trois militants et adhérents lui rendent hommage.

ADIEU GEORGETTE,

Tu nous as quittés le 1^{er} avril 2016 à 92 ans, et ce n'était pas pour nous faire une farce ! Tu aurais bien été capable de nous faire avaler « ce poisson », mais hélas, tu n'es plus que dans nos souvenirs – et quels souvenirs !

Tu m'as accueillie en 1965 au Sgen de Paris. Le « 93 » n'était pas encore né, mais à sa création, tu en as très vite été la secrétaire départementale et tu n'as cessé d'agir pour son développement. Tu venais aider cette section qui démarrait. Tu nous poussais à prendre des responsabilités, mais toujours tu nous accompagnais.

Tu étais de toutes les luttes, de toutes les manifs ; tu croyais en l'interpro et tu participais à son Conseil. Tu m'as entraînée au Conseil régional. Tu savais te retirer à temps pour faire la place aux « jeunes » qui prenaient la relève. Tu as fait partie de l'équipe qui a créé le Sgen Retraités et tu en as été la première secrétaire fédérale, responsabilité que tu as assumée de 1983 à 1992.

Peu à peu tu as ralenti tes activités syndicales, mais tu étais présente sur d'autres terrains dans ta ville d'Aubervilliers, car tu étais engagée dans bien des domaines tant politique, religieux qu'associatif, et puis tu es partie discrètement, entourée de tes plus proches.

Tu aurais pu reprendre à ton compte la phrase de Térrence : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger ».

Marie-Thérèse BRUEL

SOUVENIRS D'UNE AMITIÉ NÉE À L'ÉCOLE

Eh oui ! Georgette Trubian était déjà une « grande » en 1935-36 quand, petite fille au Cours Sainte-Thérèse (école paroissiale du quartier de la Villette), j'étais élève au CE1. Les grandes du CM1-CM2 m'impressionnaient beaucoup : Georgette était l'une d'elles ! Sa famille, ouvrière, habitait la cité HLM de la rue Alphonse-Karr, près de la porte de la Villette, concentration d'immeubles de sept étages, cours étroites, façades uniformes, tristes et sévères... Son père et le mien étaient des fidèles de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, tous deux catholiques sincères, simples et généreux. Après le brevet au Cours Sainte-Thérèse, elle devint institutrice suppléante.



Quand à mon tour je devins institutrice, le hasard me fit nommer à Aubervilliers, dans l'école où enseignait Georgette. Nous étions devenues collègues, elle chez les grandes, moi chez les petites.

Elle militait au Sgen. Longtemps, elle assumait aussi de lourdes responsabilités au sein de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam).

La vie nous fit parcourir des chemins différents puis j'eus l'occasion de retrouver Georgette à Annecy en 1986, à l'assemblée générale du Sgen Retraités dont elle était secrétaire générale.

Charlotte COULON

MERCI GEORGETTE

Après Annick Waingart, après Roger Cueilille, Georgette Trubian vient de nous quitter. D'autres aussi nous ont quittés : pour n'en citer qu'un, n'oublions pas Claude Ferté.

Mais Annick, Georgette et Roger ont été de grandes figures du syndicalisme des retraités au sein du Sgen-CFDT, et aussi, plus largement, au sein de la CFDT.

C'étaient des passionnés. Entre eux, les débats étaient animés, souvent tumultueux. Mais ils étaient toujours fructueux. Les plus anciens se souviennent, sans doute.

Et c'est bien à eux, à leur action, à leur ténacité, à la fermeté de leurs convictions, à leur talent aussi, que les retraités d'aujourd'hui doivent d'être représentés, écoutés, et respectés dans les instances de notre confédération.

Merci, Annick... merci, Roger... merci, Georgette.

Pierre AUGIER

INTERVENTION DU SECRÉTARIAT FÉDÉRAL DES RETRAITÉS

À la tribune, Yves Rivière a dressé un bilan des avancées depuis Décines et présenté les perspectives d'avenir.

Chères et chers camarades,

Ce congrès s'est exprimé sur les modifications statutaires. Vous avez décidé la création de l'UFR-Sgen qui regroupera l'ensemble de nos sections syndicales de retraités (SSR), implantées sur tout le territoire, dans les unions territoriales de retraités (UTR).

Nos structures de retraités avaient déjà rang d'Union fédérale des retraités (UFR) à l'intérieur de l'Union confédérale des retraités (UCR). Nous rentrons en fait dans le droit commun, tant pour l'UCR que pour la Confédération. Ces SSR, comme les syndicats, sont de taille très variable. L'objectif durant les quatre prochaines années est bien d'avoir au moins une SSR qui fonctionne sur le territoire de chaque syndicat. Pour cela, il nous faut agir de concert pour améliorer le transfert des adhérents salariés vers les SSR lors de leur départ en retraite. C'est l'intérêt de tous – Confédération, Fédération et syndicats – de favoriser ce transfert. Ils trouveront ainsi, à l'occasion, des militants prêts à leur donner un coup de main, et ce n'est pas le syndicat de Grenoble, organisateur de ce congrès, qui me démentira. Ainsi se tiendra les 13 et 14 octobre prochains l'assemblée générale constitutive de l'UFR qui élira le conseil de l'UFR. En son sein seront élus les quatre membres du bureau fédéral des retraités. Désormais les militants retraités en responsabilité seront élus par les adhérents retraités et non plus, comme c'était le cas jusqu'à présent, par le conseil fédéral.

Depuis Décines, de plus en plus de SSR nous informent de leurs activités. En collaboration avec le futur secrétaire national chargé du suivi des retraités, les membres du bureau seront à votre disposition et pourront vous aider à améliorer le fonctionnement de vos structures Retraités, dans le respect des règles fédérales et confédérales. Quelques SSR ont, dans le courant du mandat précédent, déjà reçu la visite d'un membre du secrétariat Retraités. C'est cette pratique que nous vous proposons d'étendre. Fixons-nous l'objectif, pour ce prochain mandat, de visiter au moins une fois le territoire de chaque syndicat.

Depuis le dernier congrès, la communication s'est améliorée par le passage d'un bulletin noir et blanc à un

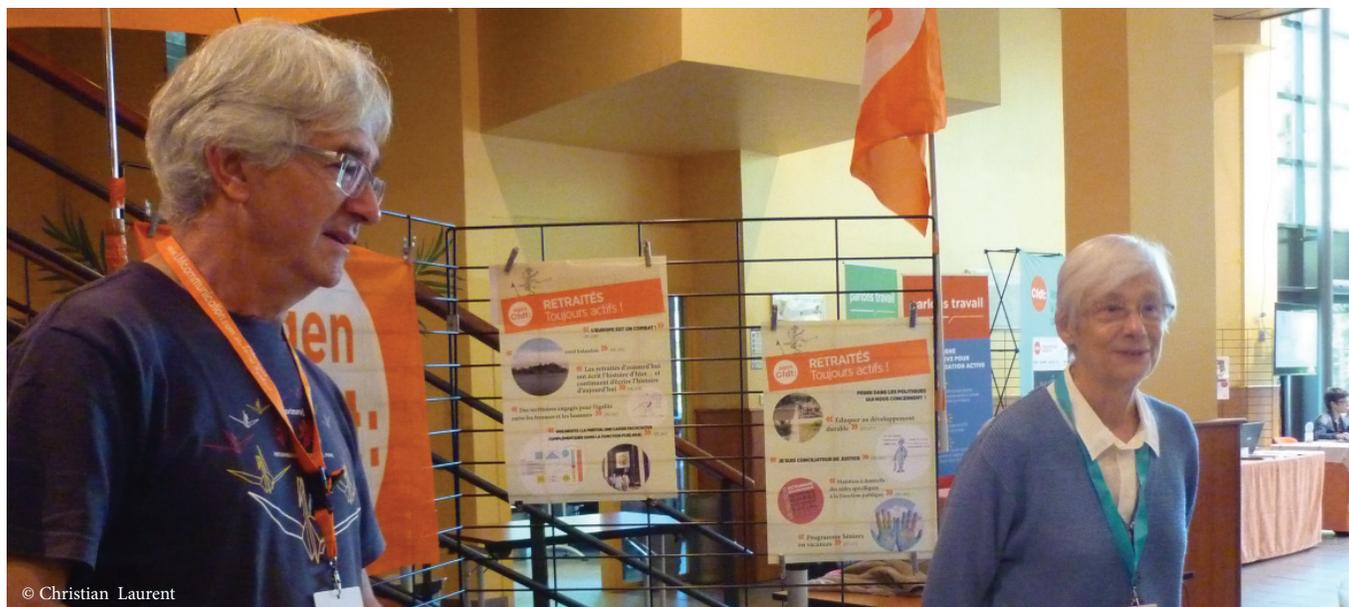


huit pages couleur, supplément Retraités désormais joint quatre fois par an à *Profession Éducation (PE)* pour tous les adhérents retraités. La rédaction et la production de cet encart, qui bénéficie des précieux conseils des secrétaires de rédaction de *PE*, mobilise une importante partie de notre temps. Ce nouveau moyen de communication a reçu un accueil très favorable de la part de nos militants et de nos adhérents.

Les retraités, qui ne sont pas adhérents des syndicats, mais collaborent étroitement avec eux dans la plupart des cas, ont un poids équivalent à 16 % des adhérents de la Fédération. Nous souhaitons fidéliser les adhérents actifs partant en retraite, tout en appelant de nos vœux l'arrivée de nombreux jeunes adhérents à la Fédération.

Une partie importante de nos militants exerce aussi ses talents à l'UCR ou dans les UTR. Jacqueline Aubanelle (qui nous quitte à l'issue de ce congrès) et Odile Nave se sont partagées la participation au conseil de l'UCR. Christian Laurent (également sur le départ) a investi le secteur formation et l'aspect juridique, et je m'occupe des relations avec les UTR et du développement. Nos relations sont parfois complexes avec certaines d'entre elles, et il faudra bien qu'au cours du prochain mandat nous arrivions à mettre à jour, avec l'UCR et la Confédération, le protocole de 2007, et que soient respectés les droits et les devoirs des SSR et UTR, en matière de cotisation. La volonté d'y arriver est apparue à l'occasion des derniers contacts.

Mais l'implication des militants retraités ne se limite pas à cela. Odile Nave participe à la rédaction, pour tout



© Christian Laurent

ce qui concerne la Fonction publique, du remarquable *Guide des pensions* de l'UCR dont je ne saurais trop vous conseiller la consultation avant d'interroger des militants spécialisés. Ce guide est également en ligne sur le site de l'UCR où il bénéficie d'une mise à jour permanente. Odile participe également au réseau « Réponses à la carte » que la CFDT développe actuellement. Nous pourrions également nous fixer comme objectif, pour les quatre prochaines années, de pouvoir former un militant dans chaque région, chargé de répondre à l'essentiel des questions en matière de montants des pensions et de droits des retraités. Nous disposons pour cela de l'expérience de Nicole Chauveau, membre du réseau Retraités mais aussi membre du bureau national de l'UCR et ancienne responsable formation de l'URR de Bretagne.

L'UCR est, comme le disait son ancien trésorier adjoint, la fédération de la CFDT qui a naturellement le plus fort taux de renouvellement de ses adhérents. Nous avons vu disparaître récemment plusieurs militants qui ont compté dans nos structures de retraités. Suzanne Bégorre, Jacques Bergot, Roger Cueilille, Georgette Trubian. Plusieurs parmi vous les ont connus. Je voudrais rendre hommage à leurs personnalités ainsi qu'à l'immense travail qu'ils ont effectué au sein de notre Fédération, tant comme militants actifs que retraités.

Enfin, nous ne saurions trop remercier Martial Crance du soutien qu'il nous a apporté durant ces trois dernières années, et nous lui souhaitons bon vent pour la suite de son parcours militant. Nos vœux accompagnent également les autres camarades qui quittent la CE, mais aussi

tous les militants qui changeront d'activité à la suite de ce congrès.

Yves RIVIÈRE

Le point de vue de Jacqueline Aubanelle

Bien accueillis dans le palais des Congrès d'Aix-les-Bains, nous ne nous sommes pas lassés des très nombreuses interventions, notamment parce qu'elles étaient limitées à huit minutes « chrono » et non redondantes !

Avec Odile Nave, Christian Laurent et Yves Rivière, nous participions au congrès en tant que secrétaires fédéraux retraités avec cette fois une attente : la création de l'Union fédérale des retraités. Après le feu vert de l'assemblée générale du Sgen en 2014, le vote des syndicats a confirmé à 92,21 % la mise en place de leur UFR (3,59 % contre et 3,27 % abstentions). Yves Rivière s'est fait notre porte-parole pour remercier et exprimer notre engagement. Le slogan de ce congrès « Construire pour ne pas subir » convient aussi à nos démarches de retraités ! Pour Frédéric Sève, réélu secrétaire général du Sgen-CFDT, les syndiqués sont un collectif présent en cohérence avec le passé. Ils se doivent d'actualiser la réflexion d'aujourd'hui pour s'inscrire dans l'Histoire en tenant compte des âges...

Laurent Berger, en clôture du congrès, propose des pistes : ne jamais rompre le dialogue social, trouver des voies pour avancer, souvent à petits pas, mais dans une dynamique tolérante pour construire le monde d'après... Pas de syndicalisme à ambition radicale, pas du toujours plus pour quelques-uns, mais réformer pour atteindre le cap, par le travail, l'enseignement, la recherche, l'innovation...

RETRAITÉS ET ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Nous vivons dans un monde de plus en plus connecté et les retraités ne peuvent y échapper.

De nombreux services et administrations (banques, sécurité sociale, mutuelles, abonnements, facturations, informations...) abandonnent la communication « papier » pour le tout-internet. Sans compter les sites marchands et les réseaux sociaux. Certains d'entre nous ont dû, dès cette année, déclarer leurs revenus par internet et ce sera le cas pour tous en 2019.

La révolution numérique est un défi majeur pour tous. Et notamment pour les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap. La construction d'une société plus inclusive passe, entre autres, par la médiation numérique. En effet, l'accès au numérique permet la découverte et la formation à de nouveaux produits et le développement de moyens de communication dans tous les domaines de la vie, et notamment les loisirs ou la culture.

Outre les zones blanches (sans couverture numérique), quelques obstacles subsistent. Le premier est la complexité des ordinateurs pour 44 % des seniors. Second frein : les seniors ne sont pas convaincus que les services d'internet puissent répondre à leurs besoins quotidiens (30 %). La troisième réticence est liée à la sécurité des transactions et à la protection des données personnelles (14 %). Dernier point, non négligeable : 12 % des seniors sont arrêtés par le coût d'acquisition de ce type de technologie.



LA TABLETTE TACTILE : LA SOLUTION ?

Le développement de tablettes tactiles plus adaptées, plus ergonomiques et plus simples d'installation et d'utilisation, peut correspondre aux besoins et à la problématique des seniors et apporter une réponse. Finies les dizaines de câbles à connecter, les logiciels à installer, mais aussi l'encombrement du produit. Depuis octobre 2015, La Poste propose, dans trente-deux bureaux de Loire-Atlantique et de Vendée, « Ardoiz », une tablette

numérique tactile adaptée aux personnes âgées. Elle en assure l'installation, et les facteurs aident les acquéreurs à faire leurs premiers pas sur le net.

DES AIDES POSSIBLES

Si vous vous lancez ou si vous êtes déjà branchés, le site netpublic (<http://www.netpublic.fr/>) vous permet de trouver des réponses à vos questions. Vous y trouverez notamment les adresses des espaces publics numériques (EPN) – il y en a certainement un près de chez vous – qui proposent gratuitement des accès à internet, ainsi qu'un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages d'internet fixe et mobile. Ces EPN organisent des ateliers et des parcours d'initiation accessibles à l'ensemble des citoyens, dont certains sont orientés « seniors ».

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Surfer sur le net n'est pas toujours une navigation de plaisance, et les dangers sont nombreux, avec des écueils, et même des pirates comme dans les océans. Mais cela ne doit pas vous bloquer.

Des conseils : installez de bonnes protections contre les virus, les mouchards et autres nuisances. Pour vos mots de passe, évitez d'utiliser des informations personnelles (nom à l'endroit ou à l'envers, date de naissance...), des séquences de chiffres et de lettres répétées ou se suivant, des abréviations communes (CQFD, RSVP...) et changez les régulièrement. Comme pour le téléphone, ne répondez pas à un site que vous ne connaissez pas. Une banque ne vous demandera jamais de lui communiquer vos données ou votre code. En cas de doute, appelez votre agence avant de répondre.

Et après cela, quel plaisir de pouvoir communiquer complètement (son et image) avec sa famille parfois un peu éloignée géographiquement. Ou encore celui de pouvoir commander le livre ou le produit qu'on ne trouve pas chez ses fournisseurs habituels !

Christian LAURENT